

Objet : VŒU PRESENTE PAR LES GROUPES DES ELUS PS PERSONNALITES LOCALES RADICAUX DE GAUCHE ET PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS POUR LE DROIT DE VOTE DES RESIDENTS ETRANGERS NON-COMMUNAUTAIRES AUX ELECTIONS LOCALES.

Revendiqué depuis plus de trente ans, le droit de vote des résidents extra-communautaires aux élections locales est soutenu par de nombreux élus et par une grande partie de la société civile.

François Hollande s'était engagé à travers sa 50^{ème} proposition à accorder ce droit de vote pour les étrangers non communautaires résidant légalement depuis plus de cinq ans en France.

Déjà la majorité municipale s'était prononcée pour le droit de vote des étrangers dans un vœu présenté au Conseil municipal du 22 mars 2012. Il s'agit aujourd'hui de réitérer cette demande pour que tous les résidents, extra-communautaires, puissent se rendre aux urnes pour porter leur voix.

Dans nos villes, les résidents, quelque soit leur nationalité, sont soumis aux mêmes règles, ils doivent tous pouvoir participer à la vie politique. La citoyenneté ne se limite pas à la nationalité, elle est également une manière de vivre ensemble sur un même territoire.

Permettre aux étrangers de pays non-membres de l'Union Européenne de voter aux élections municipales nécessite de changer la Constitution. La gauche ne dispose pas aujourd'hui de la majorité des trois cinquièmes des parlementaires réunis en Congrès, ce qui ne permet pas d'avoir la certitude quant à son adoption. Aussi, nous devons travailler avec le plus grand nombre pour mener cette réforme de société. C'est l'appel formulé par le Président de la République lors de sa conférence de presse du 13 novembre 2012, aux responsables des groupes parlementaires.

C'est pourquoi nous soutenons l'initiative de notre député, Daniel Goldberg, qui a interpellé les parlementaires de l'opposition du département afin d'échanger avec eux sur ce sujet et les inviter à soutenir une démarche qui pourrait être commune.

Les groupes des élus PS, personnalités locales, Radicaux de gauche et Parti Communiste français de la ville d'Aulnay-sous-Bois proposent au Conseil Municipal de :

- Se prononcer une seconde fois en faveur du droit de vote aux élections locales des étrangers extra-communautaires résidant depuis plus de cinq ans sur le territoire.
- Demander au Président de la République de prendre l'initiative de lancer l'examen de ce projet de loi, dès maintenant, par le Parlement en vue de modifier la Constitution pour autoriser le vote des étrangers non-membres de l'Union Européenne aux élections municipales.
- Appeler les parlementaires à s'associer à cette avancée démocratique très attendue par les habitants de notre commune.